



COMITÉ INTERMINISTÉRIEL D'ACTION SOCIALE DU 17 MAI 2023
DÉCLARATION LIMINAIRE DES ORGANISATIONS SYNDICALES
FONCTION PUBLIQUE
CFDT, CFE-CGC, CGT, FO, FSU, SOLIDAIRES, UNSA

Madame la Directrice Générale,

Alors que les élections professionnelles au niveau Fonction publique ont eu lieu il y a près de 6 mois, nous sommes satisfaits que le CIAS puisse enfin s'installer. Nous souhaitons vivement que ce nouveau mandat ne subisse plus les multiples dysfonctionnements de la part de l'administration à différents niveaux.

Les membres des organisations syndicales du CIAS ont ainsi pu déplorer depuis décembre dernier :

- Les longues semaines qui se sont écoulées pour obtenir la répartition des sièges de l'instance, impactant de fait l'installation du CIAS et des SRIAS.
- Les erreurs dans la communication autour de cette répartition et les changements d'interprétation des textes par l'administration ainsi qu'autour de la répartition des sièges pour la SRIAS de Corse dont les textes d'application sont introuvables.
- L'impossibilité d'obtenir un planning de travail. Le guide de fonctionnement des SRIAS est en suspens depuis de très nombreux mois bien qu'il ait fait l'objet de nombreux échanges à différents niveaux.
- La difficulté manifeste à obtenir des informations budgétaires fiables et claires.

La période actuelle, comme le prouvent les nombreuses mobilisations sociales, touche fortement les personnels qui se retrouvent économiquement et socialement malmenés. L'ensemble des organisations syndicales du CIAS attendent de la DGAFP qu'elle soit à leur écoute pour faire progresser une action sociale interministérielle forte et efficace dans les enjeux d'attractivité de la Fonction publique et qui réponde aux attentes et besoins des agents.

Paris, le 17 mai 2023